

RAPPORT ANNUEL 2019
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.cite-universitaire@ville.quebec.qc.ca

21 OCTOBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| 1. MOT DE LA PRÉSIDENTE..... | 4 |
| PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER..... | 5 |
| 1.1. Description générale d'un conseil de quartier..... | 5 |
| 1.2. Conseil de quartier de la Cité-Universitaire | 5 |
| 1.3. Membres | 6 |
| 1.4. Limites du quartier et quelques statistiques..... | 7 |
| 2. RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS | 8 |
| 2.1. Séances publiques..... | 8 |
| 2.2. Demandes d'opinion et consultations publiques..... | 8 |
| 2.3. Participation des membres à des rencontres et à des travaux en 2019 | 9 |
| 2.4. Résolutions émanant du conseil et transmises à l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge | 9 |
| 3. PLAN D'ACTION 2020 | 12 |
| 4. ÉTATS FINANCIERS..... | 14 |

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au nom des membres du conseil d'administration, il me fait plaisir de présenter le rapport annuel du conseil de quartier de la Cité-Universitaire pour l'année 2019.

Nous avons eu une année occupée avec différentes demandes d'opinions et de consultations publiques concernant des modifications à des règlements de zonage. De plus, la ville a organisé des consultations publiques et des rencontres d'information sur plusieurs sujets auxquelles des membres de notre conseil ont participé, telles que: le déneigement, l'habitation, la sécurité routière, les matières résiduelles, l'agrile du frêne et le recyclage.

Ainsi, je remercie très sincèrement les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur participation. Leur action bénévole est importante et appréciée. Au début de l'année 2019, ont siégé au Conseil de quartier de la Cité Universitaire, Mesdames Nicole Marcotte, présidente, Rita Giguère, trésorière, Rodica Plesu, administratrice et Monsieur Hugo Tessier, vice-président. Je les remercie chaleureusement de leur participation et de leur présence au sein du Conseil de quartier de la Cité Universitaire.

Ont également participé aux destinées du CQCU, Madame Noëlline St-Pierre, Messieurs Kevin Breault, secrétaire, Stéphan Pouleur et se sont joints à l'équipe, en avril 2019, messieurs, Mathieu Trépanier, trésorier et en juin Charles-Frédéric Murray.

Je tiens à remercier aussi les deux conseillers municipaux qui assistent de façon régulière aux rencontres du conseil de quartier et fournissent des informations utiles pour l'avancement des dossiers et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, soit M^{me} Émilie Villeneuve, conseillère du district électoral Saint-Louis–Sillery et M. Rémy Normand, conseiller du district électoral du Plateau.

Par ailleurs, je veux souligner le soutien offert par notre conseillère en consultations publiques du Service de l'interaction citoyenne, M^{me} Hélène St-Pierre qui a accompagné le conseil jusqu'en mai. Ensuite, M. Dave Gagnon-Pelletier, du même service, a soutenu la réalisation de notre travail et a offert une collaboration diligente.

Enfin, je veux souligner le travail professionnel que nous offre M^{me} Francine Lafrenière, notre secrétaire de soutien.

Finalement, je désire remercier les citoyens et les groupes d'étudiants qui assistent de temps à autre à nos rencontres. Leur participation et leurs questions contribuent à l'avancement de nos préoccupations.

Diane Boudreault

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

1.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemples, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

1.2. Conseil de quartier de la Cité-Universitaire

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a été créé le 28 février 2006. Conformément à la réglementation, il a été constitué à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résidents du quartier. À chaque mois d'avril d'une année se tient l'assemblée générale annuelle où on confirme la nomination de l'ensemble des membres administrateurs. Trois membres cooptés peuvent aussi être accueillis au sein du conseil d'administration tout au cours de l'année.

Le conseil de quartier se réunit généralement le troisième mercredi de chaque mois, sauf en été, à 19 h, au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant le site Internet de la Ville de Québec. D'autres moyens de communication sont utilisés pour contacter la population, notamment, l'envoi d'avis de porte en porte lors de la tenue de consultations publiques, l'assemblée générale annuelle ou alors la liste d'abonnés du CQCU (liste d'adresses courriel).

1.3. Membres

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire est composé de huit membres (quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier) élus par la population pour un mandat de deux ans ou d'un an, permettant ainsi un suivi continu des activités d'année en année. Trois autres membres peuvent être cooptés. Quelques postes ont été vacants dans la dernière année.

| Composition du conseil de quartier de la Cité-Universitaire | |
|--|--|
| M ^{me} Nicole Marcotte | Présidente (janv. à mai) Administratrice (juin à déc.) |
| M ^{me} Diane Boudreault | Administratrice (janv. à avril) Présidente (mai à déc.) |
| M. Hugo Tessier | Vice-président (janv. à mars) |
| M ^{me} Rita Giguère | Trésorière (janv. à mars) |
| M. Kevin Breault | Secrétaire (janv. à déc.) |
| M ^{me} Noëlline Saint-Pierre | Administratrice (janv. à déc.) |
| M. Charles-Frédéric Murray* | Administrateur (juin à déc.) |
| M ^{me} Rodica Plesu | Administratrice (janv. à mars) |
| M. Stéphan Pouleur | Administrateur (janv. à déc.) |
| M. Mathieu Trépanier* | Trésorier (avril à déc.) |

* Membre coopté

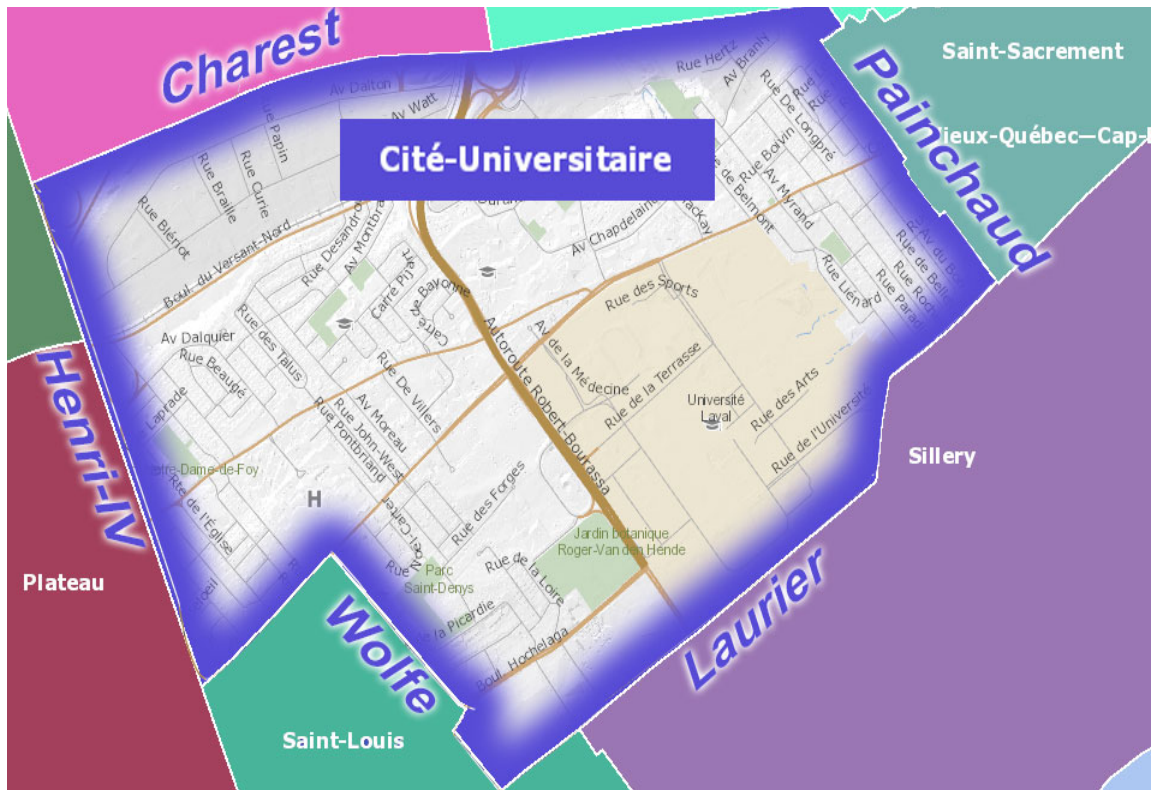
Sont membres d'office les conseillers municipaux M. Rémy Normand du district électoral du Plateau et M^{me} Émilie Villeneuve du district électoral de Saint-Louis-Sillery dont les districts électoraux font partie des limites du quartier Cité-Universitaire.

M^{me} Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, a accompagné le CQ de janvier à mai 2019. M. Dave Gagnon-Pelletier a pris sa relève de juin à décembre. Ils ont vu à ce que les démarches préconisées par le conseil de quartier lors des séances respectent les normes établies et ont veillé à rapporter les décisions auprès de l'administration municipale.

Les conseillers municipaux et la conseillère/le conseiller en consultations publiques n'ont pas droit de vote.

1.4. Limites du quartier et quelques statistiques

Les limites du territoire du conseil de quartier de la Cité-Universitaire sont illustrées par la carte ci-dessous :



En 2016, il y avait dans le quartier :

- 16 625 habitants;
- 33,5 % de la population qui avait moins de 25 ans;
- 39,8 % des 15 ans et plus qui déclaraient un revenu brut inférieur à 20 000 \$/an;
- 48 % des ménages qui étaient constitués d'une seule personne;
- 14 % de la population qui était immigrante.

2. RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS

2.1. Séances publiques

En 2019, le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a tenu 11 rencontres (l'assemblée générale annuelle, dix assemblées régulières et une assemblée spéciale d'urgence).

| Assemblées 2019 du conseil de quartier de la Cité-Universitaire | |
|---|--------------|
| 20 janvier | 26 juin |
| 20 février | 18 septembre |
| 20 mars | 16 octobre |
| 15 mai | 20 novembre |
| 17 avril* | 18 décembre |
| 29 avril** | |

*Assemblée générale annuelle

**Assemblée spéciale d'urgence

2.2. Demandes d'opinion et consultations publiques

Lors de ses rencontres régulières, le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a donné son avis au Conseil d'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge pour des demandes d'opinion portant sur les sujets suivants :

- Projet de modification au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 32011 MC et 32037PA, R.C.A.3V.Q. 242 (lot de l'église Notre-Dame-de-Foy).
- Projet de modification au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de la Cité-Universitaire, R.C.A.3V.Q. 244 (règlement omnibus-district de Saint-Louis–Sillery et Le Plateau).
- Projet de modifications au Règlement d'urbanisme relativement à un projet d'agrandissement du complexe funéraire de la Maison Gomin sur la partie du territoire formée du lot 4 811 939 R.C.3. VQ. 249 et 250 – district de Saint-Louis–Sillery.
- Révision du règlement de concordance - Modifications au PPU du plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q. 248)
- Révision de la réglementation d'urbanisme - largeur minimale de lot (R.C.A3V.Q. 257)
- Présentation du projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge (R.C.A.3V.Q. 260)
- Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 32007Hb, 32012Hb, 32019Hb et 34515Hb (R.C.A3V.Q. 255)

- Demande d'opinion et consultation publique concernant le projet R.C.A.3V.Q. 265
- Présentation du projet de modification au Règlement R.C.A. 3V.Q. 252 concernant la zone 32215Pb

2.3. Participation des membres à des rencontres et à des travaux en 2019

- Table vélo des conseils de quartier : M^{me} Diane Boudreault
- Table environnement des conseils de quartier : M^{me} Noëlline St-Pierre, M. Stéphan Pouleur
- Rencontres d'information offertes par la Ville: déneigement (M^{me} Diane Boudreault), Forum sur l'habitation (M^{me} Diane Boudreault), agrile du frêne (M^{me} Noëlline St-Pierre), recyclage des matières résiduelles (M^{me} Diane Boudreault), atelier participatif des conseils de quartier sur la sécurité routière (M^{me} Diane Boudreault), projet pilote déneigement (M^{me} Nicole Marcotte).
- Participation au déjeuner conférence intitulé *Les nouvelles approches en urbanisme : Où en est la ville de Québec?* : M. Kevin Brault
- Rencontre avec le directeur de l'école Notre-Dame-de-Foy/Du Versant et visite de la cour d'école : M^{me} Diane Boudreault et M^{me} Noëlline St-Pierre.
- Mobilisation Notre-Dame-de-Foy : M^{me} Diane Boudreault et M^{me} Noëlline St-Pierre

2.4. Résolutions émanant du conseil et transmises à l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

RÉSOLUTION 19-01-04

Devant la différence des règles de stationnement relatives aux trois écoles primaires situées sur son territoire, le conseil de quartier de la Cité-Universitaire demande à l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge :

- de procéder à l'élaboration et l'application d'un règlement uniforme de stationnement devant les écoles primaires : école du Versant, école St-Vincent et école Fernand-Séguin;
- d'extensionner la zone de 30 km/heure aux rues avoisinantes des écoles primaires précitées.

RÉSOLUTION 19-01-05

ATTENDU QUE le conseil de quartier est toujours soucieux de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens du quartier;

ATTENDU QUE le conseil de quartier trouve regrettable la décision de la Ville de Québec de cesser de publier ses avis publics dans les journaux par souci d'économie dans son budget de plus de 1,5 milliard/an;

ATTENDU QUE tous les gouvernements s'inquiètent de la situation financière de la presse écrite pour l'avenir de la démocratie;

ATTENDU QUE les avis publics publiés sur le site Web de la Ville n'ont pas la même visibilité que dans les journaux;

IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de reprendre la publication des avis publics dans les journaux et les quotidiens, en particulier dans ceux qui consacrent énormément d'espace aux affaires municipales à tous les jours. Ce geste marquerait plus d'à-propos, de soutien et de vision.

RÉSOLUTION 19-01-06

Considérant que le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a pris acte de la carte des ajustements proposés aux limites de son territoire;

Considérant que ces ajustements visent principalement à faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou à corriger certaines anomalies constatées;

Considérant que le conseil de quartier de la Cité-Universitaire est d'accord avec les modifications proposées;

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire recommande à la Ville de Québec de procéder à l'ajustement aux limites du quartier de la Cité-Universitaire, tel qu'illustré sur la carte présentée ci-joint.

RÉSOLUTION 19-01-07

Considérant que toutes les rencontres du conseil de quartier de la Cité-Universitaire ont lieu au Centre de loisirs Myrand;

Considérant qu'il serait utile de consulter la carte interactive de la ville de Québec en direct et sur grand écran pour visualiser différents endroits du quartier et avoir accès aux grilles de spécifications du règlement de zonage pour faciliter les discussions;

Considérant qu'à l'occasion de consultations publiques, les employés de la Ville ont besoin de matériel et d'accéder à Internet pour présenter;

Considérant que tous doivent faire des efforts pour réduire l'utilisation du papier;

Considérant que certains centres de loisirs ont déjà un réseau Wi-Fi;

IL EST RÉSOLU de demander à la Ville d'équiper le Centre de loisirs Myrand d'un réseau Wi-Fi, d'un canon projecteur, d'un écran et d'un ordinateur portable.

RÉSOLUTION 19-01-22

Considérant que la sécurité des piétons et des cyclistes est une préoccupation importante des membres du conseil de quartier de la Cité-Universitaire et des citoyens du quartier;

Considérant que la Ville de Québec a également un grand souci à cet égard et qu'un comité a entrepris des travaux pour établir une nouvelle stratégie sur la sécurité routière pour la ville;

Considérant que le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a mis un comité sur pied pour se pencher sur la question et a réalisé quelques constats et proposé quelques actions possibles à partir de demandes de citoyens;

Il est résolu de demander à la Ville de prendre connaissance du document en annexe et de tenir une rencontre de travail avec des membres du C.A. du CQCU pour évaluer les actions possibles à poser à court et à moyen terme.

RÉSOLUTION 19-01-26

Considérant que la Fabrique Notre-Dame-de-Foy désire vendre l'église Notre-Dame-de-Foy;

Considérant le caractère historique et patrimonial de l'environnement de cette église;

Considérant le succès de la conversion de l'église Saint-Denis en bibliothèque;

Considérant que la Ville désire favoriser le vivre-ensemble et que le quartier de la Cité-Universitaire comprend une bonne part de nouveaux arrivants et immigrants;

Considérant que la Ville finance au moins neuf centres communautaires en dehors de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;

Considérant que le local de l'âge d'or au coin de la rue Jacques-Berthiaume et du chemin Sainte-Foy a été détruit il y a quelques années;

Considérant que le quartier ne dispose d'aucun centre communautaire pour favoriser les interactions entre les citoyens et pour tenir des activités intérieures; il est résolu de demander à la Ville d'acquérir l'église Notre-Dame-de-Foy et de la

transformer en un centre communautaire ou autre bâtiment municipal à vocation communautaire, et ce, en harmonie avec le caractère historique et patrimonial du lieu.

RÉSOLUTION 19-01-49

IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de la Cité-Universitaire demande à la Ville de Québec d'obtenir les résultats de l'analyse du point de vue communautaire et du point de vue développement social relatifs au besoin d'un centre communautaire, en lien avec la vente de l'église Notre-Dame-de-Foy.

3. PLAN D'ACTION 2020

Le projet de plan d'action se concrétisera par le travail des membres des quatre sous-groupes de travail suivants :

- Environnement et embellissement
- Convivialité des aménagements et sécurité des piétons et des cyclistes
- Densification et habitation
- Recrutement et promotion

| Thèmes | Actions | Responsables | Échéancier |
|---|--|--|-------------------|
| Environnement et embellissement | <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux rencontres de la Table environnement des conseils de quartier - Participer aux rencontres de la Table environnement des conseils de quartier - S'intéresser à la protection des arbres - Collaborer au dossier du verdissement du parc école Notre-Dame-de-Foy/Du Versant - Agir pour contrer l'affichage illégal | Noëlline Saint-Pierre Stéphan Pouleur Nicole Marcotte Mathieu Trépanier | Continu |
| Convivialité des aménagements et sécurité des | - Participer aux rencontres de la Table vélo des conseils de quartier et suivre | Mathieu Trépanier Diane Boudreault Charles- | Continu |

| | | | |
|------------------------------------|--|--|----------------|
| <p>piétons et des cyclistes</p> | <p>l'évolution des projets cyclables dans le quartier</p> <p>-Préciser les endroits prioritaires où des modifications aux aménagements doivent être apportées pour contribuer à la sécurité des piétons et des cyclistes et la convivialité et fournir ces informations à la Ville</p> <p>-Suivre le dossier de la requalification du chemin Ste-Foy</p> | <p>Frédéric Murray, Nicole Marcotte, Bernard Paré</p> | |
| <p>Recrutement et promotion</p> | <p>-Contribuer au recrutement de membres du conseil d'administration du conseil de quartier et à la promotion du conseil</p> | <p>Mathieu Trépanier Nicole Marcotte</p> | <p>Continu</p> |
| <p>Densification et habitation</p> | <p>- Répondre aux demandes d'opinion de l'arrondissement</p> <p>-Suivre le dossier de la vente de l'Église Notre-Dame-de-Foy</p> <p>-Participer au comité de bon voisinage pour la réalisation du projet du Réseau structurant de transport en commun</p> <p>-Réfléchir aux actions possibles pour favoriser le maintien de commerces de proximité</p> <p>- Suivre le dossier de la vente des terrains de Défense Canada</p> | <p>Kevin Breault Charles-Frédéric Murray Bernard Paré</p> | <p>Continu</p> |

4. ÉTATS FINANCIERS

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire a reçu une subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de **640\$** en janvier 2019. Le conseil disposait d'un actif de 948,32\$ en début d'année financière.

De janvier à décembre 2019, **1413,15 \$** ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier. Cela inclut le secrétariat, les frais bancaires et un paiement au Registraire des entreprises.

L'actif représenté par l'encaisse est de **175,17\$** au 31 décembre 2019.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2019

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|--|----------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | <u>175,17</u> | <u>948</u> |
| Passif et actif net | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeur | 0 | 0 |
| Actif net | <u>175,17</u> | <u>948</u> |
| Total du passif et de l'actif net | <u><u>175,17</u></u> | <u><u>948</u></u> |

Au nom du conseil de quartier de la Cité-Universitaire :

Mathieu Trépanier, trésorier

Diane Boudreault, présidente

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|--|--------------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement) | 640 | 0 |
| Remboursement frais de caisse | <u>0</u> | <u>0</u> |
| Produits de l'exercice 2019 | <u>640</u> | <u>0</u> |
| | | |
| Charges | | |
| Fonctionnement | 1413 | 976 |
| Projets | <u>0</u> | <u>0</u> |
| | <u>1413</u> | <u>976</u> |
| | | |
| Excédent des produits par rapport aux charges | (773) | (976) |
| | | |
| Actif net non affecté exercice terminé le 31 décembre 2018 | 948 | 1 924 |
| | | |
| Actif net non affecté à la fin de l'exercice | <u>175</u> | <u>948</u> |